DROIT DES AFFAIRES

Droit des sociétés : actualiser sa pratique, sécuriser les actes et anticiper

Le droit des sociétés évolue par touches successives : pouvoirs des dirigeants face aux tiers, aménagements statutaires, obligations déclaratives, conditions de validité des décisions collectives. Les praticiens appliquent des clauses types rédigées il y a plusieurs années et découvrent la difficulté au moment d'une cession ou d'un contentieux entre associés. Trois heures pour reprendre les points qui bougent et leurs conséquences pratiques sur les statuts, les décisions collectives et la responsabilité des dirigeants. Le format s'adresse à des praticiens confirmés : les mécanismes de base ne sont pas réexposés et la séance porte sur les arbitrages de rédaction et de procédure.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 580 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes en droit des sociétés avocats et experts-comptables intervenant sur la vie juridique des entreprises.

PRÉREQUIS
Pratiquer le droit des sociétés à titre professionnel.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Actualiser sa lecture des règles applicables aux décisions collectives
- Sécuriser la rédaction des clauses statutaires les plus discutées
- Identifier les zones de responsabilité des dirigeants
- Anticiper les difficultés liées aux cessions de titres et aux entrées d'associés
- Mettre à jour ses modèles d'actes et de procès-verbaux

03 Programme détaillé

M1 Gouvernance et pouvoirs des dirigeants

- Savoir jusqu'où va le mandat
- Délimiter les pouvoirs du dirigeant face aux tiers
- Encadrer les délégations et leurs limites
- Traiter les conventions entre la société et ses dirigeants
- Identifier les cas d'engagement de responsabilité
- Cas pratique : Analyse d'un acte signé hors pouvoirs et recherche des voies de régularisation.

M2 Décisions collectives et statuts

- Sécuriser la forme autant que le fond
- Vérifier les conditions de convocation et de majorité
- Traiter les décisions à distance et les consultations écrites
- Réviser les clauses statutaires les plus discutées
- Formaliser les procès-verbaux et leur conservation
- Atelier : Reprise d'une clause statutaire apportée par un participant puis rédaction d'une version sécurisée.

M3 Mouvements sur le capital

- Anticiper l'entrée et la sortie des associés
- Encadrer les cessions de titres et les clauses d'agrément
- Articuler statuts et pacte d'associés
- Traiter les opérations sur le capital et leurs formalités
- Préparer les situations de blocage entre associés
- Organiser les déclarations et publicités requises
- Mise en situation : Traitement d'un projet de cession bloqué par un refus d'agrément avec recherche des issues possibles.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 580 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr